



# LE REFLET MUNICIPAL

AVRIL 2018  
Courrier du mois

Gestion Jocelyn Trépanier: Offre pour le nettoyage des rues et des stationnements.

Désaulniers, Gélinas, Lanouette: Rapport financier 2017 de l'Office municipal d'Habitation St-Adelphe.

Carmen Gagnon: Remerciements en son nom et au nom des danseurs des cours de danse en ligne pour le prêt gratuit de la salle municipale pour permettre cette activité de loisir.

Min. Transports Québec: Subvention de 8 000 \$ suite aux travaux de voirie faits dans la municipalité.

Femmes de Mékinac: Offre de publicité dans le bulletin *Autour d'Elles*.

Office personnes handicapées: Semaine québécoise des personnes handicapées du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2018.

Journées de la Culture 2018: Les 28, 29 et 30 septembre. Thématique 2018 : Les mots!

St-Adelforce: Copie conforme d'une demande de subvention faite à la MRC de Mékinac dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) (volet Festivals locaux).

St-Adelforce: Commandite demandée à la municipalité pour la 14<sup>e</sup> édition et pour utiliser gracieusement les terrains et bâtiments municipaux, le système électrique et agent pour la sécurité du site.

Ministre des Finances: Subvention de 507 834 \$ (taxes d'accise SOFIL).

O.P.P. Primadel: Demande pour la location et l'utilisation gratuite de tables rectangulaires pour la tenue d'un marché aux puces le 19 mai prochain, afin d'amasser des fonds pour les élèves de l'école.

Mun. St-Prosper: Fermeture de la route du rang Price du 19 au 30 mars pour procéder au changement d'un ponceau sur le territoire de St-Prosper.

Min. Sécurité civile: Tenue du colloque 2018 sur la sécurité civile, 23 et 24 octobre à Québec.

Ville St-Tite: Proposition de services sur une période temporaire pour le suivi de nos installations en eau potable et assainissement des eaux, en attente du remplacement de M. Dany Lapointe.

Fadoq St-Adelphe: Remerciements à la municipalité pour la commandite tournoi de golf St-Adelphe Open.

CIUSSS Mauricie: Subvention de 3 800 \$ versée à la municipalité pour le service des 1ers répondants.

S. Fraser, M. Rousseau, M. Styger: Requête pour changer le règlement de zonage qui interdit l'utilisation à St-Adelphe d'un conteneur maritime pour faire de l'entreposage.

U.P.A. Mauricie: Invitation à la 5<sup>e</sup> édition du Gala des Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie le 12 avril, où M. Pierre Siffert, finaliste de St-Adelphe, est en nomination dans la catégorie Employé Mékinac pour la Ferme Guy Cossette.

Anne-Marie Denis: Participation des élèves de Primadel à un projet entrepreneurial de gestion des matières compostables dans les classes de l'école, ainsi que des travaux de jardinage et demande d'une subvention pour l'achat de 4 bacs à compost.

Régie incendies Centre Mékinac: Sommaire de l'information financière de la Régie des incendies Centre Mékinac pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

Réseau Biblio CQLM: Journée d'information pour les élus municipaux, le 28 avril à Trois-Rivières.

Marcel Guimond & Fils: Offre de service pour épandage d'abat-poussière dans les rangs.

**Courrier du mois (suite):**

Renée Fredericks: Offre de service comme préposée à l'éco-centre année 2018.

Madyson Paquet: Demande de prêt gratuit de la salle municipale pour une activité scout du 20 avril en soirée au 21 avril 11 h 30.

Centre Loisirs local: Demande de prêt gratuit de la salle municipale pour la tenue de 4 bingos.

C.P.A. Cabrioles: Invitation au spectacle de fin de saison du CPA Les Cabrioles, 8 avril à St-Tite.

COOP Novago: Avis de fusion des Coopératives (Agrodor, Agrivert, Profid'Or et Univert): COOP Novago.

Camp Val Notre-Dame: Invitation au souper annuel bénéfique pour le Rendez-vous familial vacances-loisirs sous la présidence de Mme la députée Julie Boulet, le 26 mai 2018.

Office municipal d'habitation St-Adelphe: Dépôt du rapport financier 2017 de l'OMH St-Adelphe.

Fondation SSS Énergie: Levée de fonds pour un appareil d'échographie portatif et d'un électrocardiographe.

Centre d'action bénévole Mékinac: Invitation au 2<sup>e</sup> Salon du Bénévolat, 20 avril à St-Tite

|  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN AVRIL 2018</b><br/>ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB <a href="http://www.st-adelphe.qc.ca">www.st-adelphe.qc.ca</a><br/>À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, OU AU BUREAU DU SECRÉTARIAT MUNICIPAL (COPIE PAPIER)</p> |
|--|

- ***Engagement de «Gestion Jocelyn Trépanier» pour le balayage des rues avec ramassage du sable, à l'aide d'un balai mécanique Johnston SP4000, au tarif de 125 \$ l'heure, plus taxes.***
- ***Installation des containers à l'éco-centre (assainissement des eaux), tous les samedis entre le 28 avril 2018 et le 3 novembre 2018, de 8h00 à midi; récupération des peintures et contenants, matériel informatique, r.d.d., briques, pierres et agrégat, cartons, poêles, réfrigérateurs, huiles et filtres usés, bois, métaux, pneus d'automobiles et de camions, c'est gratuit.***  
***Cependant, pour les matériaux non valorisables destinés à l'enfouissement, il en coûtera 4 \$ à chaque voyage (exemple de matériaux non récupérables : divans, laine minérale, verre).***  
***Que pour le dépôt des pneus, seuls les pneus d'automobiles et de camions sont autorisés. Aucun pneu de véhicules hors route ne sera admis de type: (v.t.t., tracteur, débusqueuse, etc.).***
- ***Don de 250 \$ à la Fondation CSSS Énergie pour contribuer à l'acquisition d'un appareil d'échographie portatif et d'un électrocardiographe pour l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan, dans le cadre de la Campagne de financement 2018 de la Fondation.***
- ***Appui au St-Adelforce dans sa demande financière au montant de 1 000 \$ présentée dans le cadre du Fonds de développement du territoire (FDT, volet Festivals locaux) de la M.R.C. de Mékinac.***
- ***Commandite versée au St-Adelforce pour l'édition 2018 au montant de 4 500 \$ et prêt gratuit des locaux et des terrains, autorisation à fermer une rue, à permettre des espaces de stationnement dans le parc et à installer un bloc sanitaire et enfin paiement pour l'engagement d'un agent de sécurité pendant une nuit.***  
***Le Comité St-Adelforce verra à faire signer aux compétiteurs qui participeront aux épreuves, une formule dégageant la Municipalité de St-Adelphe, ses représentants et les organisateurs, de toutes poursuites civiles en cas d'accidents ou incidents qui pourraient survenir durant les compétitions.***
- ***Prêt gratuit des tables de la salle municipale pour un marché aux puces préparé par l'O.P.P. de l'école Primadel, dans le but d'amasser des fonds pour les élèves et ce, le 19 mai.***  
***Que l'O.P.P. verra à afficher le logo de la Municipalité de Saint-Adelphe lors de cette journée, à titre de commanditaire collaborateur à ce projet.***
- ***Acceptation du rapport financier de l'Office municipale d'Habitation de Saint-Adelphe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et vérifié par la Firme comptables Désaulniers, Gélinas & Lanouette s.e.n.c.r.l. (revenus de 89 011 \$ et dépenses de 88 734 \$ donnant un surplus de 277 \$.***
- ***Approbaton du rapport financier de la Régie des incendies-du-Centre-Mékinac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, le tout préparé par la Firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l.***

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN AVRIL 2018 (SUITE)

- **Parrainage de M. Pierre Siffert de la Ferme Guy Cossette, finaliste de Saint-Adelphe dans la catégorie Employé Mékinac, lors du 5<sup>e</sup> Gala Gens de terre & Saveurs de la Mauricie 2018 organisé par l'U.P.A. Mauricie. Que ce partenariat accordera à notre municipalité une visibilité sur le billet remis au finaliste, sur une affiche disposée à l'entrée de la salle où se tiendra l'événement, ainsi que dans la capsule vidéo.  
Et désignation de M. Mario Montambault pour représenter la municipalité à ce Gala hommage. Que les coûts d'inscription au montant de 75 \$ plus taxes, ainsi que les frais de déplacement seront défrayés par la municipalité.**
- **Subvention de 100 \$ remise aux élèves de l'école Primadel pour l'achat de 5 bacs et pour mener à bien leur projet entrepreneurial de gestion des matières compostables dans les salles de classe de l'école et ce, dans le cadre du projet entrepreneurial « Ose entreprendre » visant la gestion des résidus organiques alimentaires, ainsi que la confection de mini-serres pour faire les semis et la plantation de graines, le tout, sous la responsabilité de madame Anne-Marie Denis. Que l'école Primadel verra à afficher le logo de la Municipalité de Saint-Adelphe près des bacs à titre de commanditaire collaborateur à ce projet.**
- **Engagement du duo de musiciens Ginette et André le jour de la Fête nationale le 24 juin prochain, au coût de 275 \$.**
- **Acceptation de la proposition de services de la Ville de Saint-Tite faite à notre municipalité pour un suivi sommaire des installations en eau potable et eaux usées sur une période temporaire, jusqu'au 30 avril 2018, dans l'attente de l'engagement d'un/e inspecteur/trice municipal/e en remplacement de M. Dany Lapointe. Que le salaire versé s'élève à 33,87 \$/hre, avec les avantages sociaux, ainsi que les frais de kilométrage.**
- **Autorisation au maire M. Paul Labranche à participer au salon du bénévolat organisé le 20 avril prochain par le Centre d'action bénévole Mékinac et présentation de la candidature de M. Claude Thiffault dans le cadre du volet Reconnaissances et hommages aux bénévoles. Que les frais de deux repas, au coût de 3 \$ par personne et les frais de déplacement seront défrayés par la municipalité.**
- **Désignation de madame la conseillère municipale Suzanne Tessier pour représenter la municipalité à la Journée d'accueil et d'information pour les élus municipaux du Réseau Biblio CQLM, le samedi 28 avril 2018 à Trois-Rivières.**
- **Acceptation de la soumission de Marcel Guimond & Fils au montant total de 14 700 \$ plus taxes et ce, pour le transport, le chargement, le déchargement et l'épandage de 21 tonnes de chlorure de calcium en flocons contrôlé électroniquement sur les chemins de gravier de la municipalité. Que deux épandages seront faits au cours de l'été, et le 2e sera réalisé uniquement devant les maisons.**
- **Engagement de Renée Fredericks comme préposée à l'écocentre municipal, du 28 avril au 3 novembre 2018; le calendrier de travail sera à tous les samedis de 8 h à midi.  
Que le salaire versé pour remplir ce poste est fixé à 11,25 \$/hre, soit le salaire minimum, lequel salaire sera indexé à compter de mai 2018.**
- **Résolution pour entériner l'appel de candidatures transmis dans différents médias, concernant le poste d'inspecteur municipal et en environnement, technicien en eau potable et en assainissement des eaux, ainsi que responsable de l'urbanisme, de l'émission des permis et de la voirie locale.  
Que l'offre d'emploi a paru sur le site Web de la municipalité et dans un communiqué envoyé dans chacune des résidences de Saint-Adelphe et a également été transmis à la M.R.C. de Mékinac, à Emploi Québec, ainsi qu'au Collège de Shawinigan.**
- **Prêt gratuit de la salle municipale sous la responsabilité et la supervision attentionnée et assidue de Madyson Pâquet pour une activité de scouts avec des jeunes de Mékinac qui se tiendra du vendredi 20 avril à compter de 17 h 30 au 21 avril 11 h 30. Que la Municipalité de Saint-Adelphe ne se tiendra nullement responsable des incidents ou accidents qui pourraient survenir durant cette activité.**

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN AVRIL 2018 (SUITE)

- **Prêt gratuit de la salle municipale au Centre de loisirs de St-Adelphe pour la tenue de 4 activités de «bingo» aux dates suivantes : 5 mai, 23 juin et 13 octobre 2018, ainsi que le 26 janvier 2019.**
- **Représentation municipale au souper organisé par le Camp Val Notre-Dame le 26 mai prochain, dont les bénéficiaires vont au Rendez-vous familial vacances-loisirs afin de permettre l'accessibilité aux vacances à des familles à faibles revenus, aux personnes handicapées, ainsi qu'à la promotion du tourisme social pour les nouveaux arrivants et ce, sous la présidence d'honneur de madame Julie Boulet. Que la municipalité désigne le maire M. Paul Labranche pour la représenter à ce souper bénéficiaire et défraie le coût d'un billet au montant de 100 \$.**

**Félicitations au nouveau conseil de direction élu au Centre de Loisirs de St-Adelphe inc.**

**CONSIDÉRANT** que le Centre de loisirs de Saint-Adelphe inc. a tenu une assemblée générale annuelle le 21 mars dernier et qu'un nouveau conseil d'administration a été élu;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est résolu à l'unanimité :

**Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de chaleureuses félicitations à : mesdames Isabelle Dupras, Guylaine Trudel, Julie Michel, Jacqueline Jalbert, France Fredericks et Messieurs Jean-Guy Rodrigue et Denis Savard, représentant/e/s élu/e/s au sein du Conseil de direction du Centre de loisirs de St-Adelphe inc.**

**Que les membres du conseil municipal les assurent de leurs meilleurs vœux dans l'accomplissement des fonctions qui leur sont confiées.** Adopté

- **Remerciements au président et administrateur sortants du Centre de loisirs St-Adelphe**

**CONSIDÉRANT** que le Centre de loisirs de Saint-Adelphe inc. a tenu une assemblée générale annuelle le 21 mars 2018 et qu'un nouveau conseil d'administration a été élu;

**CONSIDÉRANT** que M. Gérard Bélair et M. Roger Drouin se sont retirés du conseil de direction du Comité des loisirs après avoir bien rempli leur mandat;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est résolu à l'unanimité :

**Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse ses meilleurs remerciements à monsieur Gérard Bélair président sortant et à monsieur Roger Drouin administrateur sortant du Conseil de direction du Centre de Loisirs de St-Adelphe inc., pour la contribution importante qu'ils ont apportée au sein de l'organisme au cours du mandat où ils ont été en fonction.**

**Que la Municipalité leur souhaite des projets emballants ainsi que ses meilleurs vœux pour l'avenir.** Adopté

- **Tirage de 4 bons d'achat de 25 \$ chacun, échangeables dans un commerce de St-Adelphe, lors de la Journée des Familles de Mékinac édition 2018, qui se tiendra à Saint-Adelphe, le 12 mai prochain. Que le tirage s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Que cette activité offrira une belle vitrine pour notre municipalité puisqu'elle regroupera plusieurs visiteurs de la région.**

**CONGÉ FÉRIÉ (BUREAUX FERMÉS)**

Le bureau municipal et celui de l'inspecteur, le bureau de poste, le bureau de la Fabrique, ainsi que celui de la Caisse populaire Mékinac-Des-Chenaux seront fermés le **lundi 21 mai 2018**, en raison de la Journée nationale des Patriotes.

Bon congé!

*Daniel Bacon, Gisèle Thiffault, Christian Trudel (Municipalité),*

*Denise Baril (Caisse populaire),*

*Suzanne Tessier (secrétaire Fabrique), Chantal Guay (maître de poste).*



## VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!

Nos meilleurs vœux aux résidents et résidentes d'ici qui célèbrent un anniversaire de naissance en mai. Heureux anniversaire à:



2 mai : Liette Perron

10 mai : Diana Turner Bouchard

18 mai : Yolande Auger

26 mai : Alice Gauthier Cossette

31 mai : Gaétane Lafontaine

8 mai : Denis Asselin

19 mai : Gaston Asselin

21 mai : Aurore Gagnon

29 mai : Marie-Berthe Charest

## MESSAGE IMPORTANT BALAYAGE DES RUES

Avec l'arrivée du printemps, comme à tous les ans, la municipalité fera balayer les rues.

**AVIS** aux citoyens qui veulent prendre de l'avance en balayant devant leur propriété, **IL FAUT ÉVITER DE LAISSER DES ACCUMULATIONS DE SABLE EN HAUTEUR, SUR L'ASPHALTE DE LA RUE.**



**LE BALAI MÉCANIQUE NE PEUT ENLEVER LE SABLE QUI A ÉTÉ MIS EN TAS.**

Merci de votre compréhension.

## 2<sup>e</sup> VERSEMENT TAXES MUNICIPALES 2018

Veillez prendre note que la date d'échéance pour le deuxième versement des taxes municipales est le **15 mai 2018**.

Les taxes peuvent être acquittées par la poste, par le biais de l'institution financière Caisse populaire Desjardins (comptoir, Internet ou téléphone), ou directement au bureau du secrétariat municipal (carte de débit **NON** acceptée).

## SÉANCES PUBLIQUES M.R.C. - MUNICIPALITÉ - RÉGIE DES INCENDIES

La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe se tiendra le **lundi 7 mai 2018 à 20 h**.

La prochaine séance publique de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le **mercredi 9 MAI, à 20 h** au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite.

La séance de la Régie des Incendies du Centre Mékinac aura lieu à Saint-Séverin, le mardi **15 mai à 20 h**. Cordiale bienvenue!



## ABRI D'AUTO TEMPORAIRE, DATE LIMITE 1<sup>er</sup> MAI 2018

Dans toutes les zones il est permis, entre le **1<sup>er</sup> octobre** d'une année et le **30 avril** de l'année suivante, d'installer un abri d'auto temporaire.

Hors de la période autorisée, les abris d'auto temporaires doivent être entièrement démontés.

L'inspecteur municipal pourra émettre des avis ou même des constats d'infraction aux retardataires récalcitrants qui n'auront pas encore démonté entièrement la structure de métal et la toile de leur abri le **1<sup>er</sup> mai** prochain.

## BIBLIOTHÈQUE

### Nouveautés du mois :

*L'année sans été Tome 1 : Les fiançailles au berceau* de Julie Lemieux

*L'année sans été Tome 2 : La hauteur des terres* de Julie Lemieux

*L'année sans été Tome 3 : L'hivernant du Gouffre* de Julie Lemieux

*Au chant des marées Tome 2 : La vie sur l'Île Verte* de France Lorrain

*Fines herbes et fleurs comestibles du Québec* de Hélène Baril

*Un outrage mortel : Gamache enquête* de Louise Penny

*Le sentier des Roquemont Tome 01 : Les racines* de René Ouellet



Calendrier : **lundi 14 h à 16 h ; mercredi 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h ; vendredi de 9 h à 11 h.**

Nouveau numéro de la bibliothèque **418 322-5736.**

Un excellent choix de livres vous attend. Au plaisir de vous accueillir à votre bibliothèque!

*Bernita Tétrault, coordonnatrice*

## FEMMES DE MÉKINAC

**Jeudi 3 mai 2018:** ~~Causerie-Atelier-Femmes-Échanges~~, Journée internationale sans diète le 6 mai.  
Avec Nathalie Guindon, de 13 h 15 à 15 h 30 au Centre de femmes.

**Mercredi 9 mai 2018:** Rencontre entre femmes de 13 h 30 à 15 h 30 à la Maison des jeunes L'Index,  
515, rue des Loisirs à N.-D.-de-Montauban.

**Jeudi 10 et 17 mai 2018:** Ateliers jardinage : Semis printaniers et échanges de pousses.  
Avec Julie Bordeleau de 13 h 15 à 15 h 30 au Centre de femmes.

**Jeudi 16 mai 2018:** ~~Causerie-Atelier-Femmes-Échanges~~, Thème : Découvrons cet organisme.  
Maison des familles de Mékinac. De 13 h 15 à 15 h 30 au Centre de femmes.

**Lundi 21 mai 2018:** Centre Femmes de Mékinac fermé : congé de la Journée nationale des Patriotes.  
Si vous avez besoin d'aide urgente durant notre absence, contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan (418) 365-7555 / 811 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010.

**Mercredi 23 mai 2018:** ~~Causerie-Atelier-Femmes-Échanges~~, Thème : Voyage d'une féministe en Iran.  
Avec Nicole Houle. De 13 h 15 à 15 h 30.  
À la Salle de l'Âge d'or 209, Ch. Lejeune St-Joseph-de-Mékinac.

**Jeudi 24 mai 2018:** Assemblée de cuisine. Thème: Sujets libres, de 9h30 à midi au  
Centre de femmes. Coût : 5 \$ déjeuner. Maximum 20 places. Réservation  
obligatoire. *Julie Bordeleau, agente de promotion (418) 289-2588*



## QU'ADVIENT-IL DES PRODUITS RECYCLÉS SOGHU.COM



L'huile usagée est reraffinée, régénérée en huile vierge de seconde génération comme combustible dans les brûleurs industriels.

Les filtres à huile usagés sont compressés, fondus et transformés en éléments de structures métalliques pour la fabrication de produits industriels et agricoles.

Les contenants et seaux de plastique usagés pour huiles/antigel sont décontaminés et recyclés pour en faire de nouveaux produits comme des poteaux industriels, des traverses de chemin de fer, des tuyaux en plastique et des contenants.

## ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ACTIVES DE MÉKINAC



L'APHA Mékinac a pour mission de soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition. Informer et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac.

### Calendrier des activités : Mai 2018

Mercredi 2-9-16 mai: Viactive adaptée, atelier d'art, chants, jeux, et soupe de l'amitié  
Jeudi 3 mai : Ateliers créatifs et formatifs ( petit groupe )  
Jeudi 10 mai Activités avec la clientèle D.I ( de jour )  
Jeudi 17 mai Cuisines collectives  
Mercredi 23 mai **AGA de l'association**  
Mercredi 30 mai Viactive adaptée, atelier d'art, chants, jeux, et soupe de l'amitié et nous soulignerons la fête des mères et des pères.  
Info : 418 289-3630. [www.apham.org](http://www.apham.org)

## PRÉCAMP DE FORMATION MONITEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le camp de vacances du Lac en Cœur est à la recherche de moniteurs bénévoles pour sa saison estivale. Nous recherchons des jeunes de 2<sup>e</sup> secondaire jusqu'à la 5<sup>e</sup> secondaire, qui ont le goût de s'impliquer tout en développant leurs aptitudes de leader.



En tant que moniteurs, tu devras t'occuper d'un chalet de 12 enfants et voir à l'épanouissement de tes campeurs pendant les activités. Tu seras encadré par une équipe d'animateurs formés et à l'écoute de tes besoins.

Les jeunes intéressés à devenir moniteurs doivent participer à un précamp de formations qui se déroulera du 1er au 3 juin prochain, directement au camp Lac en Cœur. Le précamp t'offrira des formations pratiques pour cet été, et même plus encore!

Profite de cette chance unique avec tes amis (es) en vous inscrivant ensemble!

**« Être moniteur, c'est la possibilité de vivre des émotions fortes, de faire des rencontres inoubliables et de développer son sens des responsabilités. »**

Également, tu peux t'inscrire directement et facilement en utilisant la plateforme d'inscription en ligne, [www.amilia.com](http://www.amilia.com) . Pour plus d'info, visite notre site Internet [www.camplacencoeur.qc.ca](http://www.camplacencoeur.qc.ca) et suis-nous sur Facebook et Instagram!

Au plaisir de te voir! **Sources et informations : Marianne Baril, coordonnatrice** 819 375-0712  
[dir.adj@camplacencoeur.qc.ca](mailto:dir.adj@camplacencoeur.qc.ca) Camp Lac en Cœur 858 rue Laviolette Trois-Rivières, Québec G9A 5S3.

### AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné directeur général de la municipalité de Saint-Adelphe que, conformément aux dispositions du Code municipal (art. 176.1), le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal le lundi 7 mai 2018, à 20 h.

Donné à Saint-Adelphe, ce 20 avril 2018.

Daniel Bacon, directeur général

## LA FRAUDE (DÉTECTER, DÉNONCER, DÉCOURAGER)

*Le vol d'identité se produit lorsqu'une personne obtient et utilise, à votre insu et sans votre consentement, vos renseignements personnels à des fins criminelles*



*La fraude d'identité est l'usage frauduleux de ces renseignements pour : accéder à vos comptes bancaires; obtenir un passeport ou toucher des prestations du gouvernement; faire des demandes de prêt, de cartes de crédit ou d'ouverture de comptes bancaires.*

*Comment font les fraudeurs? En volant votre portefeuille, sac à main ou votre courrier résidentiel; en fouillant dans vos poubelles ou bacs de recyclage pour récupérer vos factures, relevés bancaires et autres documents; en remplissant un formulaire de changement d'adresse pour rediriger votre courrier; en se faisant passer pour votre créancier, propriétaire, employeur, un agent gouvernemental ou un enquêteur; en envoyant des courriels non sollicités qui semblent légitimes; en piratant vos appareils électroniques; en créant des sites Web imitant des sites bancaires, d'entreprises commerciales ou de réseaux sociaux afin de recueillir vos renseignements personnels; en trafiquant des guichets automatiques ou terminaux de points de vente.*

*Comment se protéger? Ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire, à condition de connaître la personne ou l'organisation avec qui vous faites affaire et d'avoir pris contact vous-même avec elle.*

*Verrouillez votre ordinateur et vos appareils mobiles lorsque vous ne les utilisez pas. Utilisez des sites sécurisés (débutant par « https:// ») lorsque vous devez transmettre des informations personnelles ou financières. Évitez de faire des transactions financières ou des achats à partir de réseaux sans fil (Wi-Fi) publics.*

*Installez sur vos appareils électroniques un antivirus, un filtre anti-pourriel et un logiciel anti-espion pour réduire le risque de piratage informatique. Protégez votre réseau Wi-Fi à la maison avec un mot de passe complexe, composé d'un minimum de 8 caractères (comportant lettres majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux...) Mémorisez et modifiez-les régulièrement. Mémorisez vos NIP. Ne divulguez jamais vos numéros d'assurance sociale, seuls les organismes gouvernementaux, votre employeur et votre institution financière peuvent l'exiger.*

*Pour obtenir de l'aide ou signaler une fraude auprès du Centre antifraude du Canada : 1 888 495-8501 [www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca)*

## RAMONAGE

Les entreprises Gélinas offrent le service de ramonage, d'installation, de réparation et d'inspection des cheminées.

On peut rejoindre M. Mario Gélinas au 819 247-1886 cell., ou au 819 - 539-5881.



## COLLECTE ORDURES, RÉCUPÉRATION



À noter qu'à compter du **jeudi 10 mai 2018**, la collecte des ordures domestiques se fera à toutes les semaines jusqu'au **jeudi 11 octobre 2018**.

Pour la récupération, les dates sont les **jeudis 10 mai et 24 mai 2018**.

**L'ÉCO-CENTRE OUVRIRA SES PORTES TOUS LES SAMEDIS À COMPTER DU 28 AVRIL ET CE, JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 2018, DE 8 H À MIDI.**



## REMERCIEMENTS



*Nous vous transmettons notre immense gratitude à l'égard de toutes les paroles réconfortantes et les gestes fraternels posés suite au décès de notre Thérèse adorée.*

*À sa mémoire, continuons tous à avancer en aimant la vie et en saisissant ses beautés.*

*Son époux Renald;*

*Ses enfants Marc-André (Marie-Josée) et Martin (Caroline);*

*Ses petits-enfants Solveig, Léo, Flavie, Béatrice, Cynthia, Tommy et Ludovic;*

*Sa mère Marie-Berthe;*

*Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.*

*Ainsi que tous les membres des familles Bureau et Denis.*

### **FABRIQUE SAINT-CŒUR-DE-MARIE (SAINT-ADELPHE)**

Semaine Sainte : Grâce à la participation des bénévoles, cette semaine a été un grand succès, qui ne se dément pas année après année! Merci à tous et gardons notre communauté vivante!



Mois de Marie : À tous les lundis du mois de mai, une rencontre de prière a lieu à la chapelle Notre-Dame du Rosaire (sacristie) à 19h. Pour tous ceux et celles qui veulent prendre un temps d'arrêt, prendre un moment pour rendre grâce à Marie pour toutes les joies et les peines de nos vies. Bienvenue à tous !



Fête des Mères : Le 13 mai aura lieu la messe de la Fête des Mères. Un temps privilégié qui permet de prendre conscience que nous avons une seule mère et qu'il faut en prendre soin. Bienvenue aux mamans et à ceux et celles qui les accompagnent!

Confirmation : Le sacrement de confirmation se tiendra à Sainte-Thècle le jeudi 24 mai à 19h30. Mgr Luc Bouchard présidera la cérémonie. Plusieurs jeunes de notre communauté renouvelleront leur foi en cette soirée spéciale.

Concours : Nous recherchons une personne (artiste) qui pourrait faire un logo pour notre nouvelle paroisse Saint-Coeur-de-Marie. Le gagnant ou la gagnante, recevra la reconnaissance de la communauté pour son travail. Vous avez jusqu'au 15 mai pour nous faire parvenir votre cœur. Pour plus d'information : Suzanne Tessier 418-322-6681 ou 418-322-5242.

Inauguration : A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle paroisse Saint-Coeur-de-Marie par Mgr Luc Bouchard, le 10 juin à 10h30 à l'église de Sainte-Thècle, qui est le siège social, toutes les églises du regroupement (Notre-Dame-des-Angeles, Lac-aux-Sables, Montauban-les-Mines, Saint-Adelphe) seront fermées. Après la messe, un goûter sera servi à la salle Aubin.

Calendrier d'ouverture : Le bureau de la Fabrique est ouvert les lundis et mardis entre 13h30 et 16h30.

## PENSÉE DU MOIS

*Ce n'est que lorsque le ciel est noir que nous pouvons voir les étoiles.*

*(Martin Luther King Jr)*

## VOUS AIMERIEZ DEVENIR POMPIER TEMPS PARTIEL?



La Régie des incendies du Centre-Mékinac est à la recherche de nouveaux candidats pour pourvoir des postes de pompiers ou de pompières à temps partiel.

Vous aimeriez travailler en équipe dans un milieu de travail stimulant? Vous désirez relever un défi au service de la communauté? Vous avez beaucoup de disponibilité et vous êtes motivé à vous engager comme pompier à temps partiel?

Être pompier à temps partiel doit avant tout être une passion. L'alarme sonne! On requiert tes services pour une situation d'urgence. À quoi devras-tu faire face? Un incendie, un accident, une désincarcération, un incendie de bâtiment, un déraillement de train et matières dangereuses...

Le pompier à temps partiel doit être prêt à répondre aux appels à toute heure du jour ou de la nuit. Ta plus grande récompense sera le sentiment du devoir accompli au sein de la communauté.

### SOUMETTEZ-NOUS VOTRE CANDIDATURE:

Faites-nous parvenir votre candidature au 540, rue Notre-Dame Saint-Tite, par courriel à l'adresse suivante : [info.rcm@regionmekinac.com](mailto:info.rcm@regionmekinac.com) ou pour info au téléphone au 418-365-5143, poste 158.



## ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Aider sans s'épuiser: Culpabilité ou responsabilité? La culpabilité est souvent un sentiment éprouvé par le proche aidant au cours des années où il aide un être cher. Cet atelier vous aidera à mieux vous situer face à cet état.



Association des Personnes Aidantes  
de la Vallée-de-la-Batiscan

Mardi 1<sup>er</sup> mai à 13 h 30 à St-Luc-de-Vincennes 660, rue Principale, (2<sup>e</sup> étage).

Jeudi 3 mai à 13 h 30 à Ste-Thècle, 301, rue St-Jacques (local 207).

Café causerie: Carpe Diem centre de ressource Alzheimer. Rencontre avec Christine Charest, intervenante à la Maison Carpe Diem.

Mardi 8 mai de 13 h 30 à 15 h 30 à St-Luc-de-Vincennes (Local 2<sup>e</sup> étage).

Donner son corps à la science? (Reprise du 4 avril). Invitation à venir démystifier ce que signifie donner son corps à la science. La technicienne en laboratoire du département d'anatomie de l'UQTR répondra à vos questions.

Mercredi 9 mai de 13 h 30 à 15 h 30 à St-Luc-de-Vincennes.

(Salle Beaudoin au rez-de-chaussée). Confirmez votre présence s.v.p.

Présentation du CAB Mékinac: Vous avez un rendez-vous chez un médecin? Le CAB peut vous aider. Vous aimeriez avoir des repas chauds? Le service de la popote est là pour vous. Une multitude de services sont offerts pour vous, proches aidants. Jeudi 10 mai de 13 h 30 à 15 h 30, à Ste-Thècle.

Café-jasette: Joignez-vous à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter entre aidants autour d'un breuvage offert. Belles rencontres et échanges sur plusieurs sujets.

Mardi 15 mai à 13 h 30 au Restaurant au P'tit Relais, 1240 rue Principale à Batiscan.

Jeudi 17 mai à 13 h 30 au Bistro Ste-Thècle 780, rue St-Jacques.

Aider sans s'épuiser: Besoins et droit. Vous serez en mesure de bien identifier vos besoins et faire la différence entre un désir et un besoin. Vous pourrez mieux reconnaître vos droits.

Mardi 29 mai à 13 h 30 à St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi 31 mai à 13 h 30 à Ste-Thècle.

\* Veuillez confirmer votre présence avant de vous déplacer aux activités : 418-289-1390.

## DISTRIBUTION DE PETITS ARBRES LE VENDREDI 18 MAI



L'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice et la Municipalité de saint-Adelphe invitent la population à participer à nouveau cette année aux activités prévues dans le cadre de «Mai, Mois de l'arbre et des forêts».

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune met gratuitement des plants à la disposition des citoyens et ce, par l'entremise des municipalités.

Les Incroyables Comestibles Saint-Adelphe procéderont le 18 mai prochain, de 16 h à 19 h à la distribution des plants aux citoyens, dans le préau au parc municipal J.-M.-A.-Gouin situé sur la rue Baillargeon. Cinq (5) petits arbres par citoyen seront remis. S'il reste des arbres à la fin de l'activité, une distribution pourra être faite parmi ceux et celles qui en voudront davantage.

La municipalité fera tirer quatre bons d'achat de 25 \$ chacun, parmi les personnes de Saint-Adelphe (résidents ou saisonniers) qui se procureront des plants. Ces bons d'achat seront échangeables dans un commerce reconnu de notre localité. Un coupon de participation par personne; le tirage aura lieu à la séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2018.

## LES INCROYABLES COMESTIBLES

### Lancement de la saison 2018 des Incroyables Comestibles et Mois de l'arbre:

Le 18 mai 2018, de 16 h à 19 h au préau (Abri multifonctionnel au parc municipal): Remise des petits arbres (Mai, Mois de l'arbre et des forêts).

- Nous vous invitons à venir déguster avec nous quelques petites douceurs offertes gracieusement ainsi que du café.
- Apporter vos surplus de plantes vivaces, de plants de légumes et de semences à donner ou à échanger.
- Nous ferons le tirage organisé pour financer les activités des Incroyables comestibles.



### Les prochaines activités des Incroyables Comestibles Saint-Adelphe

#### **Journée des familles de Mékinac - Centre multifonctionnel**

Le 12 mai 2018, de 10 h à 16 h, nous y aurons une table, venez nous rencontrer pour parler de jardinage et discuter de plantes comestibles.

Nous pourrions par la même occasion vous faire part de nos projets de cette année. Nous remettrons des petits plants à ceux et celles qui viendront nous visiter.

Les membres du comité de jardinage des élèves de l'école Primadel seront également de la partie pour présenter leur projet entrepreneurial de compostage et de jardinage.

P.S. Ils ont fait un travail de semis formidable à l'école sous la supervision de Madame Anne-Marie.

Ensemble, faisons de Saint-Adelphe une municipalité nourricière.

Au plaisir de vous y voir, Bienvenue à tous !

Le comité de coordination des Incroyables Comestibles Saint-Adelphe :

Hélène Bordeleau, Anne-Marie Denis, Michel Denis, Philippe Dufresne,  
Lise Hamelin, Lyne Lavoie, Lise Lévesque, Manon Soulard.

## REMERCIEMENTS

*Une grande âme sert tout le monde tout le temps. Une grande âme ne meurt jamais.  
Elle nous rassemble encore et encore. (Maya Angelou)*



*Nous vous remercions très affectueusement et très sincèrement d'avoir participé à notre peine après le décès de Normand Thiffault, ainsi que des marques de sympathie que vous avez témoignées par votre présence à nos côtés.*

*Merci pour tous les souvenirs de ces bons moments passés en sa compagnie durant toutes ces années. Nous vous présentons l'expression de notre reconnaissance émue.*

*Ses enfants Danny (Khoudedia Diallo), Véronique (Yannick Guillemette);*

*Ses petits-enfants Lucas, Marie-Soleil, Sofia et Zack;*

*Son amie de cœur Sylvie;*

*Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs;*

*Ainsi que tous les membres des familles Gagnon et Thiffault.*

### **SOUTIEN GOUVERNEMENTAL AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS**

Une mesure de remboursement des taxes foncières, offerte aux producteurs forestiers, soutient la réalisation de travaux d'aménagement forestier. Ce soutien permet d'obtenir un remboursement jusqu'à 85 % du montant des taxes foncières payées pour la partie boisée de ses lots, en échange des travaux d'aménagement forestier réalisés sur sa propriété. Info : consultez [foretprivee.ca](http://foretprivee.ca)



Pour s'en prémunir, le propriétaire doit réaliser, ou faire réaliser, des travaux forestiers qui lui valent des crédits. Ce sont ces crédits qu'il peut alors utiliser dans sa déclaration d'impôt. Les crédits non utilisés une année donnée peuvent être reportés dans les déclarations fiscales des années subséquentes. Cette mesure reconnaît une vaste gamme de travaux, pourvu que leur réalisation soit sous la supervision d'un ingénieur forestier. Pour bénéficier de ce remboursement et être admissibles au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, les propriétaires doivent s'enregistrer comme producteurs forestiers, posséder plus de quatre (4) hectares de forêt et détenir le certificat de producteurs forestiers dont le coût est d'une vingtaine de dollars lequel est valide plusieurs années.

### **ST-ADELFORCE**



Le Comité St-Adelforce prépare sa nouvelle édition qui se tiendra dans la municipalité **les 29 juin, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2018.**

La vente de billets, sous forme de contribution volontaire, est présentement en cours pour aider au financement de l'événement. Le tirage se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> juillet.

Les billets au coût de 5 \$ chacun sont présentement en vente. Vous serez sollicités par nos vendeurs(euses); nous vous remercions à l'avance pour votre encouragement.

1<sup>er</sup> prix : 2 500 \$;      2<sup>e</sup> prix : 1 000 \$;      3<sup>e</sup> prix : 500 \$;

4<sup>e</sup> prix : Bon d'achat 300 \$ G.A. Automobiles St-Tite;      5<sup>e</sup> prix : Bon d'achat 250 \$ Le Mercier St-Tite;

6<sup>e</sup> prix : Bon d'achat de 100 \$ chez Ameublement Brandsource Paquin Grand-Mère;

7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> prix : 25 \$.

Merci pour votre encouragement et Bonne chance!

## CLUB FADOQ SAINT-ADELPHÉ

**Dîner cabane à sucre:** Plus de trente-cinq personnes se sont déplacées pour savourer un délicieux repas à la Sucrerie chez Boisvert. Le service a été rapide et courtois.  
Merci de votre participation.



L'an prochain nous nous déplacerons vers la cabane à sucre Chez Bédard.

**A.G.A.:** L'Assemblée générale annuelle du Club a eu lieu le mercredi 18 avril. Madame Claudette Béland agissait comme Présidente de l'assemblée.

Suite à cette Assemblée, voici la composition de votre nouveau conseil d'administration :

Président : Bernard Campeau; Vice-président: Roger Drouin;

Trésorière: Bernita Tétreault; Secrétaire: Lise Veillette;

Administratrice: Danielle Boulanger-Labranche.

**Souper mensuel:** Le souper pour souligner la Fête des Mères et des Pères aura lieu le vendredi 18 mai à 17h30.

Marcel Charest et son épouse feront les frais de la musique et de la danse.

Venez vous amuser en grand nombre. Une surprise vous y attend.

*Bernard Campeau, président.*

## DU NOUVEAU AVEC LA CAMPAGNE « OSEZ LE DONNER »



NOUS RÉCUPÉrons MAINTENANT LES BATTERIES DE VÉHICULES (VOITURES, CAMIONS, TRACTEURS, V.T.T., ETC...). L'ARGENT SERVIRA À DES ŒUVRES HUMANITAIRES.

**IMPORTANT** LES APPORTER AU 100, RUE PRINCIPALE À SAINT-ADELPHÉ; OU APPELEZ ET J'IRAI LES CHERCHER : 418 322-5978.

**(PAS DE PILES ORDINAIRES, NI DE PETITES BATTERIES, VEUILLEZ LES APPORTER AU BUREAU MUNICIPAL).**

Nous récupérons toujours les soutiens-gorge (pour aider à vaincre le cancer du sein), ainsi que les lunettes et les timbres usagés pour les pays sous-développés.

Les attaches à pain, goupilles de canettes, bouchons en métal (bière ou boisson gazeuse), viennent en aide aux enfants. Les cartouches d'imprimante, cellulaires et IPOD sont remis à la Fondation MIRA qui vient en aide aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Déposez vos articles bien démêlés aux endroits suivants : Bureau municipal de Saint-Adelphe, 150 rue Baillargeon; COOP Univert 501, route 352 St-Adelphe; ou Centre d'Action bénévole de Mékinac 752, boul. St-Joseph St-Tite.

Merci !

*Gérald Lafontaine, responsable*

## OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MÉKINAC



Des loyers à prix modique pour personnes à faible revenu sont disponibles à la Résidence de la Rive, située au 80, rue du Moulin à Saint-Adelphe (H.P.R.).

Des conditions s'appliquent.

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec Monsieur Marc-André Moreau, directeur, au numéro 418 289-4033.

## LE PRINTEMPS



La fonte des neiges débute lentement avec l'arrivée de mars. Le paysage change peu à peu. Des trouées apparaissent sur le tapis de neige qui couvre les champs. Puis les percées s'agrandissent. Il ne restera bientôt plus que quelques amoncellements de neige dans les coulées, le long des clôtures et à l'orée des bois.

Dans la maison, on s'empresse de terminer les pièces artisanales : courtepointes, tapis tressés, tricots et autres... Dans l'étable, on peut entendre le cri des nouveaux-nés : veaux, agneaux, poulains, porcelets... Les premières corneilles font aussi entendre leur croassement sur les piquets de clôture. Elles annoncent la dernière tempête de l'hiver : c'est pour cela qu'on l'a baptisée « Tempête des corneilles ». D'autres oiseaux suivront par volées pour regagner leur site de nidification et préparer les lits de duvet, de poils, de plumes et de brindilles.

Pendant l'hiver, la rivière servira souvent de chemin de glace. En avril, cependant, le soleil en a lentement ramolli la surface. La débâcle n'est pas loin car la rivière n'arrive plus à se contenir. Gonflée par les sources et ruisseaux qui l'alimentent, elle s'élève et sort parfois de son lit, inondant les basses terres. Vers la mi-avril, un bruit sourd se fait entendre sur la rive. Puis le tapis se morcelle et des gros blocs de glace se détachent. Ils vont bientôt s'entrechoquer lorsque se présente un obstacle. Des arbres, des ponceaux, des petits ponts et même des petits chalets sont emportés. La débâcle dure quelques jours et l'on craint à certains endroits la formation d'embâcles où la rivière se rétrécit. Il s'ensuit une rapide montée des eaux provoquant des inondations.

LE CHARNIER : L'hiver et la maladie apportent leur cortège de décès. Mais au cimetière, le sol, recouvert de neige et durci par la gelée, ne permet pas d'ensevelir les corps. On conserve alors dans le charnier ou le sous-sol de l'église, la dépouille des disparus jusqu'au printemps.

La terre plus meuble permettra les enterrements. S'organise alors la corvée des inhumations. Pelles et pioches sont apportées pour creuser.

Certaines années, les épidémies de fièvre frappent et le nombre de décès est plus élevé. Des enterrements massifs attristent le cimetière. Les familles pourront se consoler cependant de voir leur être cher sortir du charnier pour gagner enfin leur dernier repos.

LA QUASIMODO : La Quasimodo vient 7 jours après Pâques et on l'appelle aussi Pâques closes car elle marque la fin du temps pascal. Ceux qui n'ont pas encore fait leurs Pâques depuis le Mercredi des Cendres, ont là une dernière occasion d'accomplir leur devoir religieux.

On dit de ces gens qu'ils font des Pâques de renard. Ceux qui ne respectent pas cette règle de l'Église : soit de se confesser, d'aller à la messe et communier au temps pascal, risquent d'être transformés en loups-garous.

Ce loup-garou, qu'on craint tellement, est une personne condamnée par le diable à prendre la forme d'un animal effrayant, couvert de longs poils et aux yeux flamboyants comme des tisons. Il passe ses nuits à errer dans les champs et les bois, terrorisant humains et animaux. En présence d'un loup-garou, il faut d'abord faire le signe de la croix, tenter aussi de faire un signe de la croix sur le front de la bête maléfique, puis chercher ensuite à faire sortir une goutte de sang de l'animal.

C'est la seule façon de libérer un malheureux de son châtement. Parler de sa rencontre avec un loup-garou attirerait un mauvais sort.

LA SAINT-MARC ET ROGATIONS : Le 25 avril, à la Fête de Saint-Marc, une messe spéciale est chantée pour demander à la Providence de protéger les semences. On en profite pour bénir les graines de semence. La procession est de mise comme pour les Rogations qui arriveront 36 jours après Pâques et qui obligeront à trois jours de jeûne, de procession, de bénédictions par le prêtre et de prières pour obtenir d'abondantes récoltes et éloigner les fléaux naturels comme les sauterelles et les sécheresses.

## AU PRINTEMPS (SUITE)

La Saint-Marc et les Rogations datent de l'an 469 lorsque l'évêque Mamert (France), à la suite d'une année d'épreuves (tremblements de terre, incendies, épidémie...) institua ces cérémonies pour faire cesser les calamités. Il promit alors à Dieu des rogations solennelles accompagnées de jeûne et de prières.

Lors de la procession, on parcourt une partie cultivée du village, on peut s'arrêter à une croix de chemin pour prier, chanter et réciter des litanies. On pourra, après les Rogations, semer en toute confiance. Au bord des champs, on pourra même planter de petites croix de bois et on demande aux enfants, promesses d'avenir, de semer les premières graines.



**LA PLANTATION DU MAI:** Fête de l'arrivée de mai, du renouveau, la plantation du *mai* date du fond des âges et est de tous les pays.

Autrefois, au Québec, au matin du premier mai, des hommes se rendent en forêt pour couper un grand sapin qu'on ébranche tout en conservant une touffe ou un bouquet de branches à la cime. On pare ce bouquet de fleurs de papier, de guirlandes ou de décorations de toutes sortes.

Puis les habitants s'amènent, armés de fusils. On se rend au manoir seigneurial où on creuse un trou profond dans lequel on descend le tronc d'arbre appelé le *mai*. Un coup de feu indique que la cérémonie est prête. Puis le seigneur et sa famille accueillent les représentants de la communauté. On trinque à l'eau de vie. Puis le seigneur donne le signal de faire feu sur le *mai* et on décharge les fusils sur l'arbre qui est vite ébranlé. La salve de fusil est symbole de bruit qui éloigne les mauvais sorts et les maléfices. C'est pourquoi les coups de fusil étaient populaires au temps de la colonie après un mariage, une construction ou une corvée.

Au 20<sup>e</sup> siècle, on a remplacé les coups de fusil par les klaxons des voitures ou les volées de cloches après la cérémonie du mariage. À la suite de la fusillade qui a réussi à abattre l'arbre, les participants sont invités par le seigneur à festoyer et la boisson coule à flots : une autre belle occasion pour chanter et danser. Certaines années, quand le printemps tarde et que le départ des glaces ne se produit qu'en mai, on souligne aussi la fête du *mai* en allant planter un arbre sur le pont de glace.

Source : Vie municipale, vie communautaire et Belles trouvailles St-Adelphe 1885-2010.

Par : *Jacques Thiffault*, président Société d'histoire

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-ADELPHÉ

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE:** La Société d'histoire de Saint-Adelphe tiendra son assemblée générale annuelle le **DIMANCHE 6 MAI 2018 à 19 h**, à la salle municipale de l'hôtel de ville. Comme à chaque année, nous ferons le bilan financier, ainsi que le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2017. Invitation aussi à ceux et celles qui aimeraient s'impliquer au sein de l'organisme. Élection du futur Conseil d'administration et propositions ou suggestions d'activités ou projets à réaliser pour l'année en cours ou à venir. Café, breuvages, biscuits, galettes et grignotines seront offerts après l'élection.



**CARTE DE MEMBRE:** Ceux et celles qui aimeraient encourager la Société d'histoire peuvent aussi se procurer la carte de membre au coût de 5 \$ pour aider la Société à sauver et conserver nos objets-souvenirs, archives et en faire la diffusion pour ne pas que la mémoire de notre collectivité se perde avec le temps. S.V.P., mettre à votre agenda ou sur votre calendrier la date du 6 mai, à 19 h. Bienvenue à tous et à toutes!

*Jacques Thiffault, président*

# La **BROCANTE** Sous Le Toit

Date : **Samedi, 19 mai**  
Heure : De 09 :00 à 16 :00  
Lieu : **Centre multifonctionnel de Saint-Adelphe**  
(derrière la salle municipale)



**AUSSI SUR PLACE**  
**CANTINE MOBILE**  
**MAQUILLAGE POUR LES TOUT PETITS**



Près du parc pour les enfants

**Infos pour les gens qui voudraient  
participer en tant que vendeurs**

1 Table : 20\$ / 2 Tables : 35\$

**Faites vos réservations de tables rapidement  
car les quantités sont limitées**

Pour réservations ou infos : **Mélanie Trépanier 418-322-6627**

*Tous les profits seront remis à l'O.P.P. de l'école Primadel*

## **MAISON DES FAMILLES**

La **JOURNÉE DES FAMILLES DE MÉKINAC** se tiendra à Saint-Adelphe le 12 mai prochain, de 10 h à 16 h au Centre multifonctionnel, à la salle municipale et dans le parc municipal. **C'EST GRATUIT POUR TOUS!**

Plus de 20 kiosques d'information! INFO : 418 365-4405.

Mini conférences pour les parents (10h30 / 15h15) et plusieurs activités tout au long de la journée!

- Zone de psychomotricité.
- Zone ADO 11-17.
- Atelier de chocolat Parent / Enfant (Places limitées) 12 h 45.
- Expérience scientifique (14 h).
- Cantine sur place \$. Possibilité d'apporter votre lunch.
- Structures gonflables.
- Mascottes de la Pat'Patrouille.
- Kart à pédales.
- Parcours téléguidés.
- Sculptures de ballon; Maquillage.
- Photographe sur place.
- Tatouages temporaires.
- Fresque Parent / Enfant.
- Démonstration de danse.
- Visite des pompiers.



*Par'enfants au cœur de nos actions!*